

IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2020

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE ÉTABLI EN 2021

POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS

Retrouvez cet avis
sur impots.gouv.fr
Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

M LE DISCORD PATRICE
OU MME LE DISCORD NELLY
1 RTE DE SENS
89100 GRON

Vos références

Numéro fiscal

Déclarant 1 (C) : 2071881766073
Déclarant 2 (C) : 1555969329390

Référence du document : 21 B1 0555684 47

Adresse d'imposition au 01/01/2021 :
1 RTE DE SENS
89100 GRON

Numéro FIP 890 88 84 9736976789 3

Numéro d'ordre : 1

Date d'établissement : 10/05/2021

Somme qu'il vous reste à payer

68,00 €

Cette somme vous sera prélevée à compter de septembre 2021 selon un échéancier qui vous sera précisé sur votre avis d'impôt.

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 45 819
Nombre de parts : 2.5

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...) rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](#) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.*

*Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.
Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.*

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2021

Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2	Total
Salaires.....	25217	25693	
Dédution 10% ou frais réels.....	- 2522	- 2569	
Salaires, pensions, rentes nets.....	22695	23124	45819
Revenu brut global.....			45819
Revenu imposable.....			45819
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			2267
Décote.....			- 263
Impôt avant réductions d'impôt.....			2004
REDUCTIONS D'IMPOT ^{15 18}	Montant déclaré 1	Montant retenu 1	Montant réduction
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....			183
Montant de la réduction d'impôt.....			
Total des réductions d'impôt ²⁰.....			- 183
IMPOT NET			
Total de l'impôt sur le revenu net.....			1821
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :			
IMPOT SUR LE REVENU			
Impôt sur le revenu 2020 dû ⁵³ :			1821
Retenue à la source prélevée en 2020 par vos verseurs de revenus :.....			- 1753
Solde d'impôt sur les revenus 2020 :.....			68
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER.....			68

Suite en page suivante >>>

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS Majeurs CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
M						1			2.5

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2021

>>> Suite de votre avis

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence²⁵.....

45819

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :

Plafond total de 2019.....

Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)
15810	15810	15810

Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....

3923 3923 3923

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

+ 3973 + 3973 + 3973

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

+ 4052 + 4052 + 4052

Plafond calculé sur les revenus de 2020.....

+ 4114 + 4114 + 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2021.....

= 16062 = 16062 = 16062